

Mission

Mettre en œuvre des programmes et développer des techniques expérimentales dans le cadre de projets de recherche sur l'animal

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Echanges scientifiques et technologiques avec les plateformes d'expérimentation animale
- Evolution de la réglementation et des recommandations en matière d'expérimentation animale, de faune sauvage et d'animaux de rente
- Développement des exigences éthiques et sociétales

Impact sur l'emploi-type

Formation à la réglementation en expérimentation animale

Activités principales

- Réaliser des interventions chirurgicales et assurer le suivi pré et post opératoire
- Surveiller l'état sanitaire et l'état de santé des animaux et administrer les traitements nécessaires
- Veiller au bien-être des animaux
- Observer le comportement des animaux et réaliser des mesures
- Traiter et analyser les données, mettre en forme les résultats pour leur présentation
- Mettre au point et réaliser des expériences de biologie (culture cellulaire, d'immunologie et de biologie moléculaire)
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités d'expérimentation animales
- Rédiger des rapports d'expérience ou d'études, des notes techniques
- Assurer le suivi de projets de recherches dans le domaine d'étude
- Transmettre ses connaissances et compétences dans son domaine d'étude
- Assurer l'application des principes et des règles d'hygiène et de sécurité
- Assurer une veille scientifique et technologique dans son domaine d'activité

Compétences principales

Connaissances

- Expérimentation animale : chirurgie et techniques opératoires (connaissance approfondie)
- Culture cellulaire, immunologie et biologie moléculaire
- Espèces animales concernées (connaissance approfondie)
- Cadre légal et déontologique
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Réaliser des expérimentations sur l'animal (maîtrise)
- Savoir identifier une souffrance animale
- Concevoir des dispositifs expérimentaux
- Utiliser des techniques de biologie
- Gérer les relations avec des interlocuteurs
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- Licence
- Domaine de formation souhaitée : agronomie, formation scientifique ou technologique en biologie animale, formation à l'expérimentation animale (Décret 2013-118 du 1er février 2013)

Conditions particulières d'exercice

Variabilité éventuelle des horaires de travail